



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le jeudi 27 novembre 2014

Fermetures administratives de 2 établissements « La Joïa » et « Los Angeles Club »

Suite aux graves troubles à l'ordre public qui se sont produits le week-end dernier aux abords et à l'intérieur de la discothèque "La Joïa" à Soissy-sous-Montmorency, le préfet du Val-d'Oise, Jean-Luc NEVACHE, a prononcé une mesure de fermeture administrative de 6 mois. Elle fait suite à deux précédentes fermetures administratives de 2 mois et 3 mois intervenues en 2013 et 2014 pour des faits similaires.

Un second établissement, un bar à chicha, le "Los Angeles Club", situé sur la commune d'Eaubonne fait également l'objet d'une mesure de fermeture administrative de 4 mois pour notamment des infractions liées à la réglementation sur le tabac commises en récidive, et pour travail dissimulé. Cet établissement avait également été fermé pour une durée de 2 mois en début d'année.

